



# PROGRAMME DU MISE 2013 – 2016

*Mouvement des indépendants, des socialistes et des écologistes*

## 1. COMMUNICATION /

### *Informier les citoyens en toute transparence, un devoir*

Le MISE entend oeuvrer résolument pour que la commune communique davantage ses décisions et que ses activités soient totalement transparentes. La Loi cantonale sur l'information du public, qui prescrit un devoir d'information des collectivités publiques et un droit d'accès des citoyens aux documents officiels, doit être pleinement respectée. Cela n'a pas été le cas jusqu'à ce jour, mais le MISE l'exigera dans la prochaine législature.

## 2. PETITE ENFANCE /

### *Ni rationnement ni liste d'attente*

Le MISE entend maintenir et développer les structures concernant la petite enfance qui ont été mises sur pied jusqu'à ce jour. Surtout, des moyens suffisants devront être donnés à ces structures. Il ne doit y avoir ni rationnement, ni liste d'attente. Des moyens et locaux suffisants doivent être mis à disposition.

## 3. JEUNESSE /

### *Soutien des initiatives des associations*

Le MISE soutient toutes les initiatives en faveur de la jeunesse: celles, nombreuses, de l'Action socioculturelle de Fully (ASOFY) – Fully Bouge, Passeport-vacances, etc. – mais aussi celles d'autres associations qui travaillent pour les jeunes, en faveur des relations intergénérationnelles et plus simplement de la rencontre et de l'échange. Ici aussi, des moyens suffisants doivent être mis à disposition, comme des locaux à la belle Usine, la création de lieux de rencontre, etc.

## 4. POUR NOS AÎNÉS /

### *Maintien à domicile et animation du Foyer SLB*

Le MISE entend développer le maintien à domicile de nos aînés le plus longtemps possible (réseau d'aides à domicile, etc.). Il soutient les efforts de la Direction actuelle du Foyer Sœur Louise Bron pour en faire un lieu de vie plutôt qu'un mouloir et, dans ce sens, préconise en sus l'engagement d'un animateur socioculturel. Il soutient l'action de Planète Senior, confiée à l'ASOFY, et toutes les actions favorisant les relations intergénérationnelles.

## 5. SOCIÉTÉS LOCALES /

### *Davantage de moyens et de locaux*

Le MISE salue l'action des sociétés locales qui font énormément pour l'animation culturelle de la commune et pour notre jeunesse. Il entend les soutenir par une augmentation des moyens mis à disposition, notamment en matière logistique, de locaux pour leurs manifestations (augmentation de l'offre de belle Usine notamment), de lieux de dépôt et autres infrastructures.

## 6. 3<sup>e</sup> CORRECTION DU RHÔNE /

### *Activer sa réalisation, dans le respect de chacun*

Le MISE est pour la réalisation rapide du projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône dans l'intérêt et le respect de chacun, notamment des propriétaires sis en zones inondables et des agriculteurs soucieux de préserver leurs terres. Dans ce sens, il fera tout ce qui est possible pour faire activer la réalisation du projet sur le territoire de Fully, en particulier par les mesures anticipées prévues, les mesures prioritaires puis les mesures ordinaires. L'objectif est de faire du Rhône un ami plutôt qu'un ennemi à endiguer et à museler. Des espaces naturels, d'agrément et touristiques devront être aménagés, tout en préservant la sécurité de la population et les intérêts de l'agriculture.

## 7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /

### *Passer à la vitesse supérieure*

Après des années d'efforts et de tergiversations, un projet de révision du plan d'affectation des zones (PAZ) a été mis à l'enquête publique au printemps dernier. Ce projet défend les intérêts de la commune et de nombreux particuliers. Il prévoit notamment des corrections et de légères extensions de zones. Il est mis en danger par la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) qui, si elle entre en vigueur, exigera plutôt des réductions de zones. On le comprend, l'intérêt de la commune est que ce dossier soit traité rapidement et prioritairement. Or, ce n'est pas ce que fait le Conseil communal, qui a décidé d'attendre les élections communales avant de statuer sur les oppositions. Le MISE exige que la commune traite ce dossier le plus rapidement possible, statue sur les oppositions et le défende ensuite devant le Conseil d'Etat, afin qu'il entre en vigueur avant la nouvelle loi fédérale. Si le Conseil communal maintient sa position attentiste, le projet échouera par sa faute.

## 8. URBANISME /

### *Harmoniser les nouvelles constructions avec l'existant*

La commune de Fully a été passablement défigurée par les erreurs de son règlement de zones et le laxisme de ses autorités. Il est possible de sauver ce qui peut encore l'être, dans les quartiers encore préservés et dans les mayens. Le MISE oeuvrera pour que, dans le futur règlement des constructions et dans la pratique des autorités communales, les nouvelles constructions soient harmonisées avec celles existantes dans les quartiers ou les hameaux dignes d'intérêt, particulièrement à Branson et dans les mayens. Dans les villages du coteau et de la plaine, l'effort devra être porté sur la création de zones de rencontre, la sécurité des habitants, l'amélioration des dessertes, les ronds-points et les feux de signalisation, la réduction des émissions sonores et autres nuisances.

## **9. FINANCES /**

### ***Moins d'impôts, adaptation des taxes consommateur-payeur***

Fidèle à l'action qu'il a toujours menée, le MISE insistera sur une politique qui aboutisse à une réduction de la charge fiscale. En compensation, des taxes sont déjà et devront encore être prélevées pour les services fournis par la collectivité aux résidents, selon le principe consommateur-payeur. Il reviendra dans ce sens sur le postulat qui, lors de la dernière séance du Conseil général, n'a échoué qu'en raison du vote prépondérant du président, les votes des conseillers généraux ayant été équilibrés (18 contre 18). Quand l'objectif est juste, les efforts pour l'atteindre doivent être répétés.

## **10. ÉCONOMIE /**

### ***Équipement de zones et soutien à la Société de développement***

La promotion économique relève essentiellement des législations cantonale et fédérale. Au niveau local cependant, des réalisations comme la Fête de la Châtaigne ou Fully, Arvine en Capitale, ainsi que l'agritourisme, les chambres d'hôtes, et toutes les vitrines de nos atouts méritent d'être développées et soutenues, notamment par des appuis logistiques. D'autre part, les conditions-cadres de l'activité économique devront être améliorées et le MISE s'y engage, notamment par l'équipement des terrains et des zones susceptibles d'accueillir des activités artisanales ou touristiques. Des moyens suffisants devront être donnés à l'Office du tourisme et à la Société de développement. Le commerce de proximité devra être favorisé.

## **11. AGRICULTURE /**

### ***Promotion des produits viticoles et du terroir***

Comme la promotion économique, la politique agricole est essentiellement en mains fédérales et cantonales. Au niveau local, la commune peut toutefois conduire différentes actions, que proposera et soutiendra le MISE: utilisation des terrains nature de la commune pour la prise en compte de surfaces de compensation écologique pour les agriculteurs, constitution d'un groupe qui mette en commun les richesses communales en terrains dans le même but, maintien et développement de la promotion des produits viticoles Fully Grand Cru, équipement amélioré des zones agricoles, gestion professionnelle et sans parti pris de nos alpages, amélioration des conditions de la traite mobile à Sorniot et Randonnaz, défense de l'image des produits de notre terroir.

## **12. ÉNERGIE /**

### ***Soutien aux énergies renouvelables et photovoltaïque sur les bâtiments publics***

Le soutien déjà accordé par la commune au développement des énergies renouvelables doit être poursuivi et intensifié. Il en va ainsi du soutien aux poses de panneaux solaires, aux bâtiments Minergie, aux projets de micro-turbinage, aux réfections des bâtiments publics ou privés, aux économies d'énergie, à l'achat de l'énergie à prix coûtant, etc. Des panneaux photovoltaïques devront être installés sur les bâtiments publics qui s'y prêtent. La participation de la commune au projet d'éoliennes au sud du Rhône devra être intensifiée, dans le respect des normes qui protègent le voisinage contre les nuisances. Tous les projets destinés à remplacer le chauffage direct des bâtiments devront être favorisés, notamment en matière de procédures d'autorisation de construire et de taxes.

## **13. ENVIRONNEMENT /**

### ***Amélioration de la qualité de l'eau***

Un effort accru devra être fait à Fully pour la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau. Ce que le MISE propose d'autre part en matière énergétique devra être réalisé, non seulement au bénéfice des services industriels communaux et des consommateurs d'énergie, mais également pour protéger l'environnement. Les Hauts de Fully et autres lieux remarquables de la commune devront être préservés. Le MISE est exigeant et oeuvrera pour que toute action communale soit inspirée par les principes de développement durable, et non par des objectifs à seul court terme.

## **14. SÉCURITÉ /**

### ***Vision globale des transports et aménagements sécuritaires***

Les zones 20 ou 30, les zones cyclables et piétonnes, les ronds-points, l'éclairage des passages pour piétons, les places de parc à proximité des villages, les transports publics doivent être améliorés et développés. Pour cela, il est nécessaire que la commune adopte une vision globale des transports et des aménagements sécuritaires. Le MISE s'engage à la mettre en oeuvre.

## **15. CULTURE /**

### ***Création d'une véritable politique culturelle***

L'encouragement à la culture comprend un soutien aux sociétés locales et une vision globale. Notamment, il sera nécessaire d'avoir un concept global d'utilisation des locaux de Belle Usine, de ceux actuels et de ceux que la société d'exploitation libérera encore ces prochaines années (dans les sous-sols de l'usine notamment), pour les affecter aux besoins culturels de la commune, y compris ceux de nos sociétés locales. Un groupe de travail mérite d'être créé pour élaborer une véritable politique de la culture. Le MISE s'y emploiera.

## **16. INTERCULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL /**

### ***Favoriser les échanges***

Le MISE s'est investi et entend continuer à s'investir pour la création et le développement de toutes les structures favorisant les échanges entre les générations et les résidents de la commune, quelles que soient leurs origines ou leur culture. Il défendra le développement d'espaces verts, de lieux de rencontre, de places d'animations, dans le plan de zones ou dans le cadre de la réalisation d'ouvrages publics. Il défendra les autres propositions contenues dans ce programme concernant notamment l'engagement d'un animateur socioculturel au home et les actions déjà entreprises avec succès par l'ASOFY, Planète Senior et les autres structures.

## **17. INTÉGRATION /**

### ***Aides aux élèves en difficulté et cours de langue***

Le MISE soutient les efforts de la commission d'intégration ainsi que toute action comme l'aide aux élèves en difficulté, le développement de cours d'appui, ou encore des cours de langues pour les nouveaux résidents non francophones, jeunes ou adultes.